

**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

CABINET

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(CR-CM N°36-2019)

Rémis Fulgence DANDJINOU

Ouagadougou, le 30 octobre 2019

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 30 octobre 2019,
en séance ordinaire, de 09 H 15 mn à 12 H 45 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOpte QUATRE (04) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de la Justice :

- **un rapport** relatif à six (06) décrets portant application du statut du personnel du corps des greffiers.

Il s'agit :

- du décret portant hiérarchisation des emplois et des fonctions du personnel du corps des greffiers ;
- du décret portant Code d'éthique et de déontologie du personnel du corps des greffiers ;
- du décret portant conditions et modalités d'affectation et de nomination du personnel du corps des greffiers ;
- du décret portant fixation des caractéristiques et conditions de port de costume d'audience du personnel du corps des greffiers ;
- du décret portant composition, organisation, attributions et fonctionnement du Conseil de discipline du personnel du corps des greffiers ;
- du décret portant autorisation et conditions d'exercice d'activités privées lucratives du personnel du corps des greffiers.

L'adoption de ces décrets permet l'application effective de la loi n°054-2012/AN du 18 décembre 2012 portant statut du personnel du corps des greffiers.

I.1.2. Pour le compte du ministère de l’Economie, des finances et du développement :

- **un décret** portant prise en charge financière de prestations spécifiques d’agents du ministère de l’Education nationale, de l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN).

L’adoption de ce décret permet de combler un vide juridique relatif à la prise en charge financière de prestations spécifiques servies à certains agents du MENAPLN.

- **un rapport** relatif au processus d’évaluation de l’Etude nationale prospective « Burkina 2025 ».

L’Etude nationale prospective (ENP) « Burkina 2025 » a eu pour objectif de dégager les tendances d’évolution de la société burkinabè, de définir le profil de cette société au bout d’une génération, d’en déterminer les germes de changement et d’élaborer des scénarios alternatifs devant servir de base à la formulation des politiques et stratégies à moyen terme.

L’adoption de ce rapport permet d’enclencher le processus d’évaluation de l’Etude nationale prospective « Burkina 2025 », après quinze années de mise en œuvre.

I.1.3. Pour le compte du ministère de la Communication et des relations avec le parlement :

- **un décret** portant approbation des statuts de l’Institut des sciences et techniques de l’information et de la communication (ISTIC).

L'adoption de ce décret permet à l'ISTIC de disposer de nouveaux statuts pour accomplir efficacement ses missions conformément au décret n°2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014, portant statut général des Etablissements publics à caractère administratif.

I.2. AU TITRE DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, LE CONSEIL A ADOpte DEUX (02) RAPPORTS.

I.2.1. Pour le compte du ministère de la Justice :

- **un rapport** relatif à la nomination de Greffiers en Chef au titre de l'année 2019.

L'adoption de ce rapport permet la nomination de quarante-quatre (44) Greffiers en chef dans les fonctions de greffiers en chef, dans les juridictions et membres des directions de la chancellerie.

I.2.2. Pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

- **un rapport** relatif à deux (02) décrets portant respectivement création d'emplois à l'Université Nazi BONI et nomination d'enseignants hospitalo-universitaires de l'Université Nazi BONI dans l'emploi de Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire.

L'adoption de ces décrets permet la création d'un emploi en Anesthésie-réanimation, d'un emploi en Pédiatrie, d'un emploi en Parasitologie-mycologie et d'un emploi en Chirurgie générale.

I.3. AU TITRE DE LA DYNAMISATION DES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI, LE CONSEIL A ADOPTÉ

Pour le compte du ministère des Infrastructures :

- **un rapport** relatif à la conclusion de marchés par la procédure d'entente directe relatifs à divers travaux d'entretien sur des tronçons de routes endommagés dans le cadre du Programme d'urgence pour le sahel (PUS-BF) étendu.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- **Entreprise Travaux de terrassement et managements (TTM)** pour l'entretien de la route Tenkodogo-Ouargaye (longue de 60 km), pour un montant **d'un milliard cinq cent soixante-huit millions soixante-dix-huit mille quatre cents (1 568 078 400) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- **Entreprise de Construction de l'Habitat (ECHA)** pour l'entretien du tronçon de la route nationale n°18, Fada-Pama-Tindangou-Frontière du Benin, pour un montant de **neuf cent quarante-neuf millions sept cent soixante-sept mille huit cent quarante (949 767 840) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;
- **Entreprise EG2S** pour l'entretien du tronçon Gounghin-Fada N'Gourma-Piéga, pour un montant **d'un milliard quinze millions quatre cent cinq mille cent quatre (1 015 405 104) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

- **Entreprise ZIDA Mahamadi** pour les travaux de points à temps sur routes bitumées pour la 32^{ème} édition du Tour international du Faso, pour un montant de **trois cent dix-neuf millions huit cent quarante mille (319 840 000) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de trois (03) mois.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B).

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil le bilan de la participation du Président du Faso au premier Sommet et au Forum économique « **Russie-Afrique** » pour la paix, la sécurité et le développement, tenus à Sotchi en Russie, les 23 et 24 octobre 2019.

Co-présidées par leurs Excellences, le Président russe, Vladimir Poutine, et du Président égyptien, Abdel Fattah Al-Sisi, Président en exercice de l'Union africaine, ces rencontres ont permis de dégager les pistes de renforcement du partenariat économique et sécuritaire entre l'Afrique et la Russie.

Au cours de son séjour, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président en exercice du G5 Sahel, a participé à une séance de travail avec le Président russe, en présence des chefs d'Etat africains, des dirigeants des organes exécutifs de l'Union africaine et des organisations africaines régionales.

Le Président du Faso a également eu des échanges avec des partenaires au développement.

II.2. Le ministre des Infrastructures a informé le Conseil du lancement officiel des travaux de bitumage de la route nationale N°17 Guiba-Garango longue de 72 km, prévu le 12 novembre 2019 à Garango.

Cette cérémonie est placée sous le très Haut patronage de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

II.3. Le ministre des Droits humains et de la promotion civique a fait au Conseil, le bilan de la 16^{ème} édition de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) sous le thème « **Quelle contribution du citoyen**

au renforcement de la démocratie et de l'unité nationale dans un contexte de défis sécuritaires ? ».

Le Conseil félicite tous les acteurs pour la réussite de cette édition.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

Pour le compte du Conseil supérieur de la communication (CSC)

- Monsieur Faïssal **SAKANDE, Mle 43 548 F**, Instituteur certifié, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions.

Pour le compte du Haut Conseil du dialogue social (HCDS)

Sont nommées vice-présidents les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Salifou **SANGARE**, au titre du Gouvernement ;
- Monsieur Jean-Baptiste **YAMEOGO**, au titre du Patronat ;
- Monsieur Guy Olivier **OUEDRAOGO**, au titre des organisations syndicales.

Pour le compte du Conseil national de lutte contre le SIDA et les IST (CNLS/IST)

- Monsieur Touobaor Jean-Baptiste **Hien, Mle 58 212 X**, Attaché de santé option Section d'études supérieures en soins infirmiers et obstétricaux, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chef de l'Antenne régionale du Sud-Ouest ;
- Monsieur Moussa **KABORE, Mle 55 822 N**, Administrateur des Affaires sociales, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chef de l'Antenne régionale du Centre-Ouest ;
- Monsieur Oumar **SANOU, Mle 75 465 L**, Professeur des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chef de l'Antenne régionale des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Kassoum **KONE, Mle 49 908 R**, Conseiller Pédagogique du secondaire, Catégorie P, 12^{ème} échelon, est nommé Chef de l'Antenne régionale de la Boucle du Mouhoun ;

- Monsieur Larba Christian **DARANKOUM, Mle 111 529 L**, Economiste, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chef du Département chargé des Institutions, des Ministères autres que celui de la Santé et des Entreprises ;
- Monsieur Abdoul Azise **OUEDRAOGO, Mle 182 030 115 002 P**, Agent de recouvrement et de suivi accompagnement classe 3, 1^{er} échelon, est nommé Chef de l'Antenne régionale du Centre ;
- Monsieur Harouna **KIEMDE Mle 40 808 S**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chef de l'Antenne régionale du Nord ;
- Monsieur Sondlawende Ahmed **OUANGRE Mle 48 708 Z**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chef du département chargé des Entités territoriales.

B. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

- Monsieur Abdramane Amédée **FARMA, Mle 255 949 C**, Ingénieur de travaux informatiques, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur des services informatiques ;
- Monsieur Karim **SOUGUE, Mle 59 950 C**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Prison de Haute sécurité ;
- Monsieur Micaïlou **TRAORE, Mle 240 050 P**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du Centre pénitentiaire agricole de Baporé ;
- Monsieur Abdoulaye **KEBRE, Mle 222 269 H**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire principal, catégorie 1, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur du Centre d'éducation et de réinsertion sociale des mineurs en conflit avec la loi ;

- Monsieur Hamado **OUEDRAOGO, Mle 59 947 J**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études à la Direction générale de l'administration pénitentiaire ;
- Monsieur Harouna **SAVADOGO, Mle 240 047 S**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études à la Direction générale de l'administration pénitentiaire ;
- Monsieur Ibrama **BANAZARO, Mle 59 941 H**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études à la Direction générale de l'administration pénitentiaire ;
- Monsieur Madou **DRABO, Mle 113 370 X**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études à la Direction générale de l'administration pénitentiaire ;
- Monsieur Seydou Honoré **OUATTARA, Mle 98 063 D**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des sports, des loisirs, des arts et de la culture ;
- Monsieur Bifienlo Policarpe **COULIBALY, Mle 240 045 A**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la planification et de la coopération pénitentiaire ;
- Monsieur Sabila **SAWADOGO, Mle 240 051 G**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du matériel et du budget ;

- Monsieur Karim **TRAORE, Mle 245 668 S**, Médecin généraliste, catégorie P, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Santé et de l'action sociale ;
- Monsieur Kusiélé Bob-Zié Jean Wilfrid **MEDA, Mle 240 046 P**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du personnel ;
- Monsieur Mouri **SABO, Mle 53 643 H**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Diébougou ;
- Monsieur Kielgabé Casimir **NIKIEMA, Mle 53 645 F**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Nouna ;
- Monsieur Evariste Dè-N'Gon-Non-Na **DALA dit TOE, Mle 113 354 S**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Déoudougou ;
- Monsieur Ardiouma **MILLOGO, Mle 98 072 B**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Gaoua ;
- Monsieur Drissa **BAMOUNI, Mle 59 940 N**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Banfora ;
- Monsieur Cyrile **TRAORE, Mle 59 952 A**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire principal, catégorie 1, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Ouahigouya ;
- Monsieur Etienne **BONKOUNGOU, Mle 110 118 R**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est

nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Orodara ;

- Monsieur Bavrou **TIENE, Mle 110 121 L**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Fada N'gourma ;
- Monsieur Séini **ZABRE, Mle 88 552 J**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Diapaga ;
- Monsieur Armand **SAWADOGO, Mle 57 379 G**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Djibo ;
- Monsieur Nogmanégré Claude **OUEDRAOGO, Mle 203 367 X**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire principal, catégorie 1, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou ;
- Monsieur Abdoulaye **THIOMBIANO, Mle 59 965 X**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Kongoussi ;
- Monsieur Efrem Modeste **KY, Mle 57 412 R**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Koudougou ;
- Monsieur Windinmi Bertin **ILBOUDO, Mle 203 386 W**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Tougan ;

- Monsieur Oumarou **SAWADOGO, Mle 91 192 P**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Yako ;
- Monsieur Eric **OUEDRAOGO, Mle 110 120 D**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Tenkodogo ;
- Monsieur Ousséini **ZABRE, Mle 88 503 T**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Bogandé ;
- Monsieur Ousséini **ZOURÉ, Mle 203 372 N**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Koupéla ;
- Madame Ramata **OUEDRAOGO, Mle 203 381 T**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommée Directrice de la Maison d'arrêt et de correction de Manga ;
- Monsieur Souleymane **ZERBO, Mle 113 367 V**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Léo ;
- Monsieur Kalfa **MILLOGO, Mle 98 078 Z**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Ziniaré ;
- Monsieur Hamidou **KABORE, Mle 113 356 L**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Kaya ;

- Monsieur Tanga Jean-Baptiste **YAMEOGO, Mle 113 365 L**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Dori ;
- Madame S. Sephora **SIKO/ SEMPORE, Mle 57 320**, est nommée Greffier en chef à la Cour de Cassation ;
- Monsieur K. Thierry Martial **SOME, Mle 97 560**, est nommé Greffier en Chef à la Cour d'appel de Ouagadougou ;
- Monsieur Parfait **PARKOUDA, Mle 259 397**, est nommé Greffier en Chef à la Cour d'appel de Ouagadougou ;
- Madame Wendlasida Lucienne Arlette **OUEDRAOGO, Mle 92 560**, est nommée, Greffier en Chef à la Cour d'appel de Ouagadougou ;
- Madame Yéri Ludie Corine **DOLY**, est nommée, Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou ;
- Monsieur Aboubakar, **TRAORE, Mle 226 349**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou ;
- Monsieur Issouf **COMPAORE, Mle 226 334**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Travail de Ouagadougou ;
- Monsieur Yaya **OUATTARA, Mle 111 290**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Bobo-Dioulasso ;
- Monsieur Issa **SEBEGO, Mle 216 605**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Bobo-Dioulasso ;
- Madame Agnès **KONDET/TIENOU, Mle 212 343**, est nommée Greffier en Chef au Tribunal de Commerce de Bobo-Dioulasso ;
- Madame Bibata **YANOGO, Mle 247 614**, est nommée Greffier en Chef au Tribunal Administratif de Bobo-Dioulasso ;

- Monsieur Boureima **SAWADOGO**, **Mle 238 399**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Travail de Bobo-Dioulasso ;
- Madame Assata **SAGNON**, est nommée, Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Yako ;
- Monsieur Sibiri Laurent **YARO**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Léo ;
- Madame Aïda Sandrine **ZOUNGRANA**, est nommée Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Koupèla ;
- Monsieur Fulbert **TIENDREBEOGO**, **Mle 247 612**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Tenkodogo ;
- Madame Sabine **SILGA**, est nommée Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Fada N'Gourma ;
- Monsieur Namoussibouga **NOALY**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Kongoussi ;
- Madame Wendyam Nadine **KABORE**, est nommée Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Dédougou ;
- Monsieur Avielmana Martin **DAH**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Tougan ;
- Monsieur Madi **KIEMTORE**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Nouna ;
- Monsieur Daouda **OUATTARA**, est nommé Greffier en Chef au Tribunal de Grande Instance de Orodara ;
- Monsieur Emmanuel **NIKIEMA**, **Mle 226 338**, est nommé Membre de la Direction des Greffes ;
- Monsieur Boureima **BARRY**, **Mle 105 401**, est nommé Administrateur du Fichier national du Registre du commerce et du Crédit mobilier (FN-RCCM) à la Direction des Greffes ;

- Monsieur Mahama **ROUAMBA, Mle 92 562**, est nommé Membre de la Direction générale des Officiers publics judiciaires ;
- Monsieur Abdoul Salam **KABORE, Mle 57 299**, est nommé Membre de la Direction générale des Officiers publics judiciaires ;
- Madame Sambo Rasimata **SANKARA, Mle 119 244**, est nommée Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Monsieur Batoury Aristide **THIOMBIANO, Mle 117 335**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Madame Yipenegré Claire **OUEDRAOGO/KANSONON, Mle 212 342**, est nommée Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Madame Karidja **SOME/YATASSAYE, Mle 104 433**, est nommée Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Monsieur Wendkouni Simplice **ZONGO, Mle 119 248**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Monsieur Abdoulaye **SANFO, Mle 28 089**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Monsieur Arouna **TRAORE, Mle 226 332**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;

- Monsieur Rassamya Roger **OUEDRAOGO, Mle 200 399**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Monsieur Démagori **GNISSÉ, Mle 238 094**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
- Monsieur Saoraza Philippe **SOME, Mle 225 922 M**, est nommé Membre de la Direction des ressources humaines ;
- Madame Bintou **OUATTARA, Mle 74 421 B**, est nommée Membre de la Direction de la Législation et de la coopération judiciaires ;
- Monsieur Sory Ibrahim **ZERBO, Mle 28 411**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice pénale et du sceaux ;
- Monsieur Marou **ILBOUDO, Mle 57 303**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice pénale et du sceaux ;
- Monsieur Tigassè **TANCHOUNLOUGOU, Mle 119 247**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice pénale et du sceaux ;
- Monsieur Christophe **ILBOUDO, Mle 119 238**, est nommé Membre de la Direction générale de la Justice pénale et du sceaux ;
- Monsieur Kouka Moïse **NANA, Mle 57 322**, est nommé Membre de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Vincent **KABORE, Mle 212 392 A**, est nommé Membre de la Direction des Services informatiques ;
- Monsieur Mathieu **BAZIE, Mle 57 308**, est nommé Membre de la Direction de la Communication et de la presse ministérielle.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Issoufou **KONATE, Mle 49 093 P**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES).

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Les personnes dont les noms suivent sont nommées à l'Université Nazi BONI (INSSA) pour compter du 14 novembre 2018.

- Monsieur Sié dit Drissa **BARRO, Mle 27 821 M**, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Anesthésie-réanimation ;
- Madame Senkaye-Lagom Aimée **KISSOU, Mle 224 432 F**, est nommée Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en pédiatrie ;
- Monsieur Ibrahim **SANGARE, Mle 231 448 T**, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Parasitologie-mycologie ;
- Monsieur Cyprien **ZARE, Mle 53 448 L**, est nommé Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Chirurgie générale.

E. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

- Madame Cathérine Sonia Kiswendsida **NARE, Mle 229 815 Z**, Ingénieur des travaux informatique, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice de la promotion de l'économie numérique ;
- Monsieur Etienne **BATIOBO, Mle 288 406 A**, Informaticien, grade 1, 1^{er} échelon, est nommé Directeur des services informatiques ;
- Monsieur Roch Omar **BOUGOUMA, Mle 255 961 S**, Ingénieur en informatique, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur général des technologies de l'information et de la communication ;
- Monsieur Adama **NADEMBEGA, Mle 255 508 G**, Ingénieur des travaux en informatique, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon est nommé Directeur des stratégies et politiques ;
- Monsieur Roland **DIPAMA, Mle 288 386 D**, Informaticien, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la vulgarisation et de la sensibilisation.

F. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Bernard **BEBA, Mle 59 714 S**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Monsieur Baday Herman **SOMDA, Mle 130 363 V**, Magistrat, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Maliki **SAWADOGO, Mle 205 542 W**, Economiste, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de la circulation

routière et de la normalisation à la Direction générale des transports terrestres et maritimes ;

- Madame Assiata **OUEDRAOGO, Mle 205 544 Y**, Attachée en étude et analyse, option droit, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice des études et de la législation ;
- Monsieur Yacouba **SERE, Mle 119 814 K**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du transport maritime, rural et fluvial ;
- Monsieur Drissa **ZONGO, Mle 119 168 K**, Informaticien, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'informatique, des statistiques et de la documentation ;
- Monsieur Ali **RAMDE, Mle 265 869 N**, Ingénieur en transport, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière des Cascades ;
- Monsieur Kouadima Dapougdi **OUSSEINA, Mle 92 725 A**, Technicien supérieur en génie civil, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière du Centre-Sud ;
- Monsieur Michel **ZONGO, Mle 32 417 M**, Technicien supérieur en génie civil, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière des Hauts-Bassins.

G. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

- Madame Nomwendé Véronique **ALIRA/WANGRAWA, Mle 225 071 U**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe,

4^{ème} échelon, est nommée Directrice du développement institutionnel et de l'innovation ;

- Madame Alizata **KOUDA, Mle 247 305 A**, Conservateur des archives, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice des archives et de la documentation ;
- Monsieur Nebema Paul **BADO, Mle 000 1 C**, Conseiller en formation, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Koudpiga **YERBANGA, Mle 212 268 T**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;
- Monsieur Moussa **TRAORE, Mle 237 932 K**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chef de département suivi-évaluation du Secrétariat permanent de YouthConnekt Burkina ;
- Monsieur Boris **SOUBEIGA, Mle 97 593 F**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de département Communication et mobilisation du partenariat du Secrétariat permanent de YouthConnekt Burkina ;
- Madame Beyaada Blaise **ZIBA/OUEDRAOGO, Mle 257 127 Y**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Chef de département Entrepreneuriat et accompagnement des initiatives des jeunes au Secrétariat permanent de YouthConnekt Burkina ;
- Monsieur Bantan Jean Pierre **PARE, Mle 220 376 S**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de département Activités socio-éducatives et

participation citoyenne des jeunes au Secrétariat permanent de YouthConnekt Burkina.

H. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Issaka **LANKOANDE**, Ingénieur en génie civil, est nommé Chargé de missions.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs et de Président aux Conseils d'administration :

- du Centre hospitalier régional (CHR) de Ziniaré au titre du ministère de la Santé ;
- de l'Université Norbert ZONGO (UNZ) et du Fonds national pour l'éducation et la recherche (FONER) au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- de l'Office national des Télécommunications (ONATEL) au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat ;
- du Centre national de semences forestières (CNSF) au titre du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgence DANDJINOU
Officier de l'ordre national